

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT HAUTE-GARONNE

Nombre de Membres afférents au conseil municipal : 23
Nombre de membres présents : 14
Nombre de suffrages exprimés : 17

Date de la convocation : 02/12/2022

Objet : Autorisation signature avenant à la convention de transfert préalable dans le domaine public communal des voies et équipements communs en vue de la réalisation du groupe d'habitations « Résidence Saint Hubert » rue de l'Industrie

Numéro : VI-2022/67

SEANCE du 15 décembre 2022

L'AN DEUX MIL VINGT-DEUX et le quinze décembre à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur DELSOL Alain, Maire de la commune de LAVERNOSE-LACASSE.

Présents : DELSOL Alain, PELLEGRINO Yvette, SENTENAC Patrick, MASCRE Gérard, BONNEMAISON Chantal, LELEU Gérard, GUERINI Gilberte, BONNAC Patrick, LECOMTE Nathalie, LEBLOND Alain, FEUILLERAT Patrick, GUELIN Carole, DE PUYMAURIN Thierry, TORRES Sébastien

Pouvoirs : SENTENAC Chrystèle donne pouvoir à DELSOL Alain, DESPLAS Janine donne pouvoir à FEUILLERAT Patrick, ZARADER Karine donne pouvoir à PELLEGRINO Yvette

Absents excusés : DOTTO Christian, PAROLIN Vanessa, LAMANDE Laurent, BIZET Cécile, BASCANS Pascale, LEROUX Jean-François,

Monsieur MASCRE Gérard élu secrétaire de séance

Vu la délibération II-2020/13 en date du 2 mars 2020,

Exposé des motifs :

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la « Coopérative d'Habitations » a obtenu un permis de construire en vue de la réalisation du groupe d'habitations « Résidence Saint Hubert », rue de l'Industrie en 2019. Cette opération d'habitat mixte comprend 23 villas en accession sociale à la propriété. Suite à une modification de l'emprise a rétrocedé un permis modificatif va être déposé. Il a été convenu que la voirie, les aires de stationnement, les espaces communs et les réseaux divers de ce groupe d'habitations soient, après réalisation de cette opération, rétrocedés à la commune de Lavernose-Lacasse. La parcelle correspondant à ces ouvrages fera l'objet d'un acte notarié ou administratif pour le prix d'un euro symbolique. Il y a lieu de signer un avenant à la convention initiale signée le 4 mars 2020.

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DECIDE

- D'autoriser le Maire à signer l'avenant à la convention qui a pour objet de définir les modalités de transfert dans le domaine public communal de la voirie, des aires de stationnement communes, des espaces communs et des réseaux divers (eau potable, assainissement eaux usées et pluviales, éclairage public, adduction d'eau potable, gaz, électricité et télécommunication) desservant les

REÇU EN PREFECTURE

Le 19/12/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-031-213102874-20221215-VI202267-DE

constructions projetées, conformément au permis de construire modificatif déposé par la Coopérative d'Habitations, sur un ensemble immobilier situé rue de l'Industrie.

**A la majorité des membres présents et représentés
POUR : 17 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS : 0**

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME

A LAVERNOSE LACASSE LE 15/12/2022 Le Maire A.DELSOL



REÇU EN PREFECTURE

le 19/12/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-031-213102674-20221215-VI202267-DE